



# PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2026

VILLIERS-SUR-MARNE

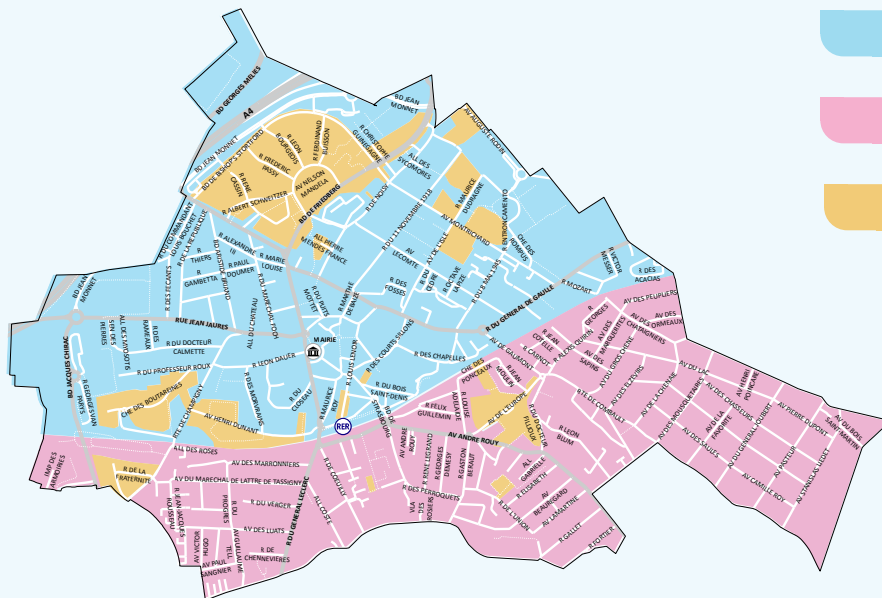
Tous mobilisés pour une ville durable !



# Collecte des ordures ménagères en régie

## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**. Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Lundi matin  
Vendredi matin



Mardi matin  
Samedi matin



Lundi matin  
Mercredi matin  
Vendredi matin

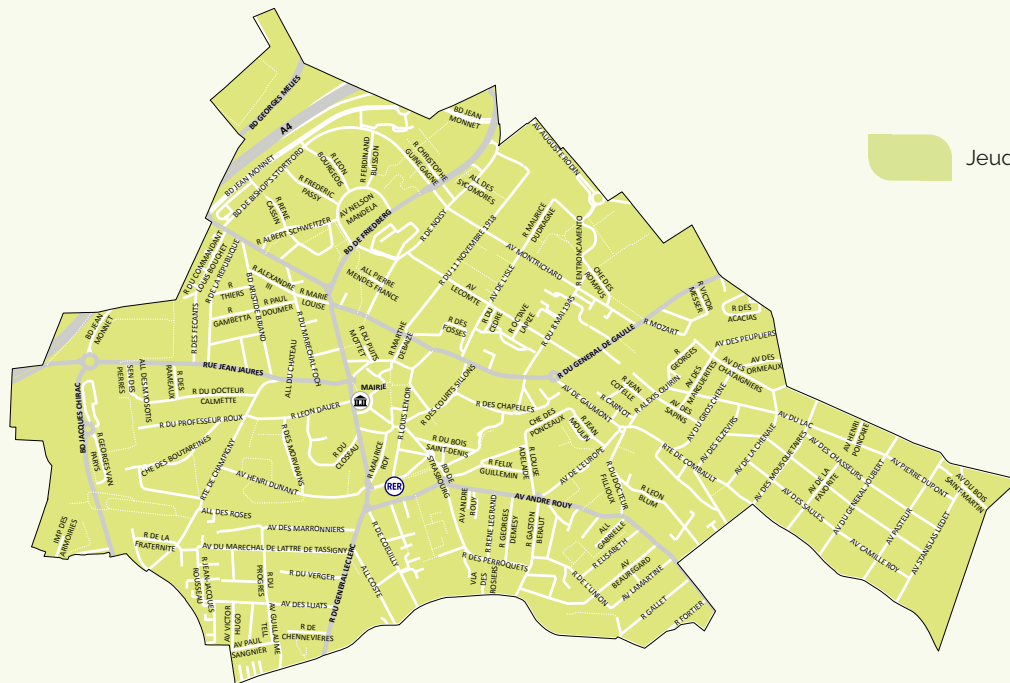
Pour les grands ensembles et les points spécifiques



# Collecte des emballages et papiers

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS

Le bac jaune dit oui à tous les emballages et à tous les papiers ! Les bacs doivent être sortis après 19h, la veille de la collecte.



Jeudi matin



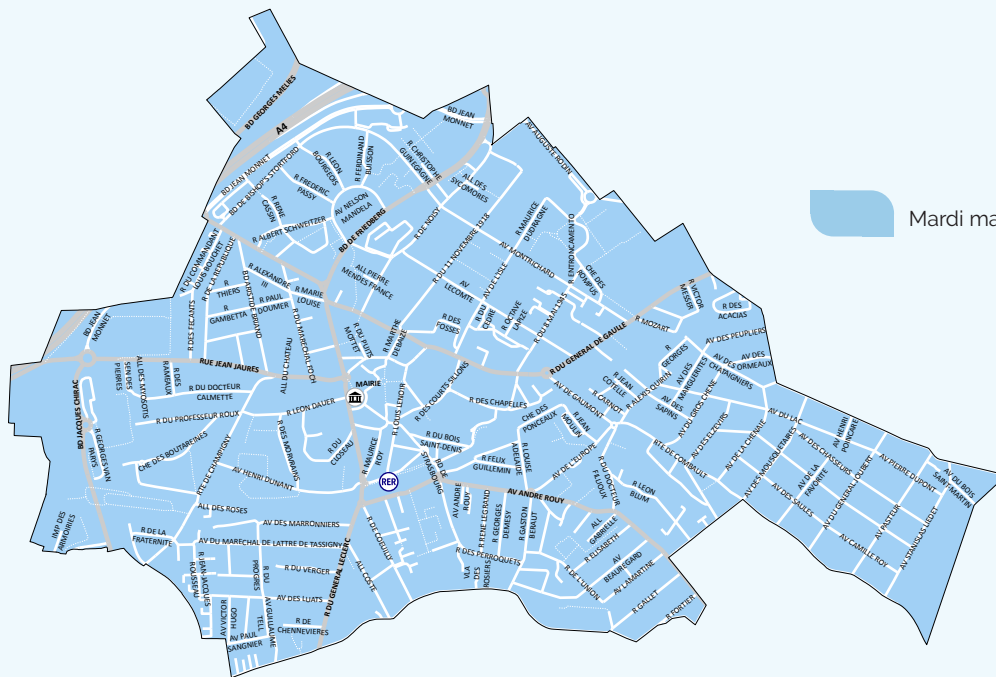
Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 8 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

# Collecte des emballages en verre

## BAC ET BORNE VERT(E) : EMBALLAGES EN VERRE

La collecte des emballages en verre a lieu en porte-à-porte, le **mardi matin**. Veuillez sortir vos bacs après **19h**, la veille de la collecte.



Mardi matin



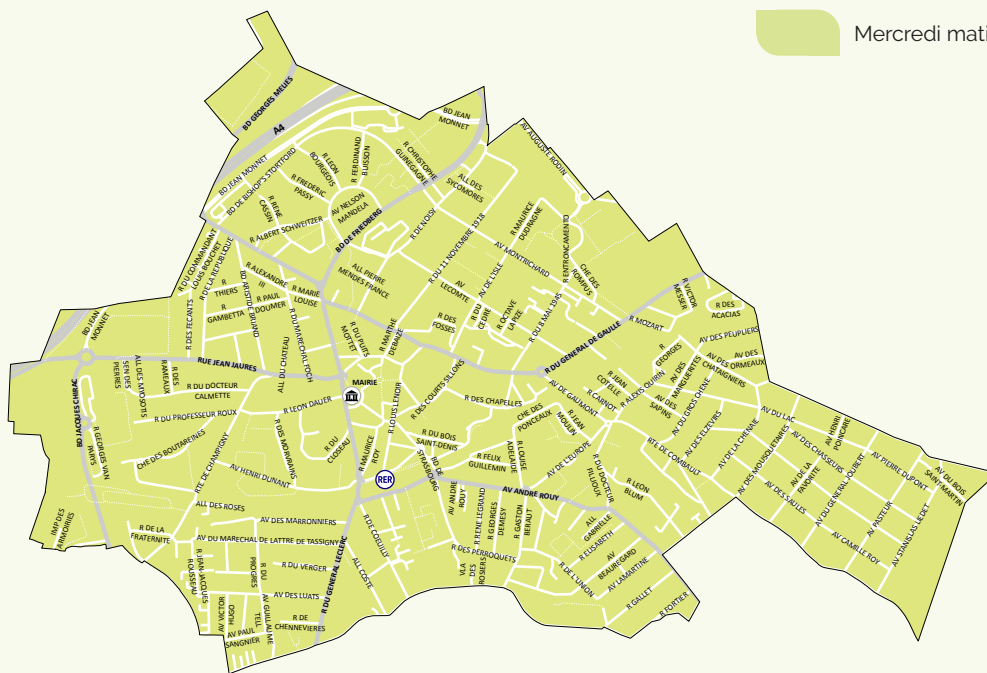
Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans le bac vert et la borne verte ?

Rendez-vous page 8 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

# Collecte des végétaux

## BAC MARRON : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux a lieu les mercredis matin, toute l'année. Les bacs doivent être sortis après 19h, la veille de la collecte.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac marron ?

Rendez-vous page 9 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

# Bornes d'apport volontaire

Votre ville dispose de plusieurs points d'apport volontaire pour vos **ordures ménagères**, vos **emballages** et votre **verre**. Découvrez où ils se situent !



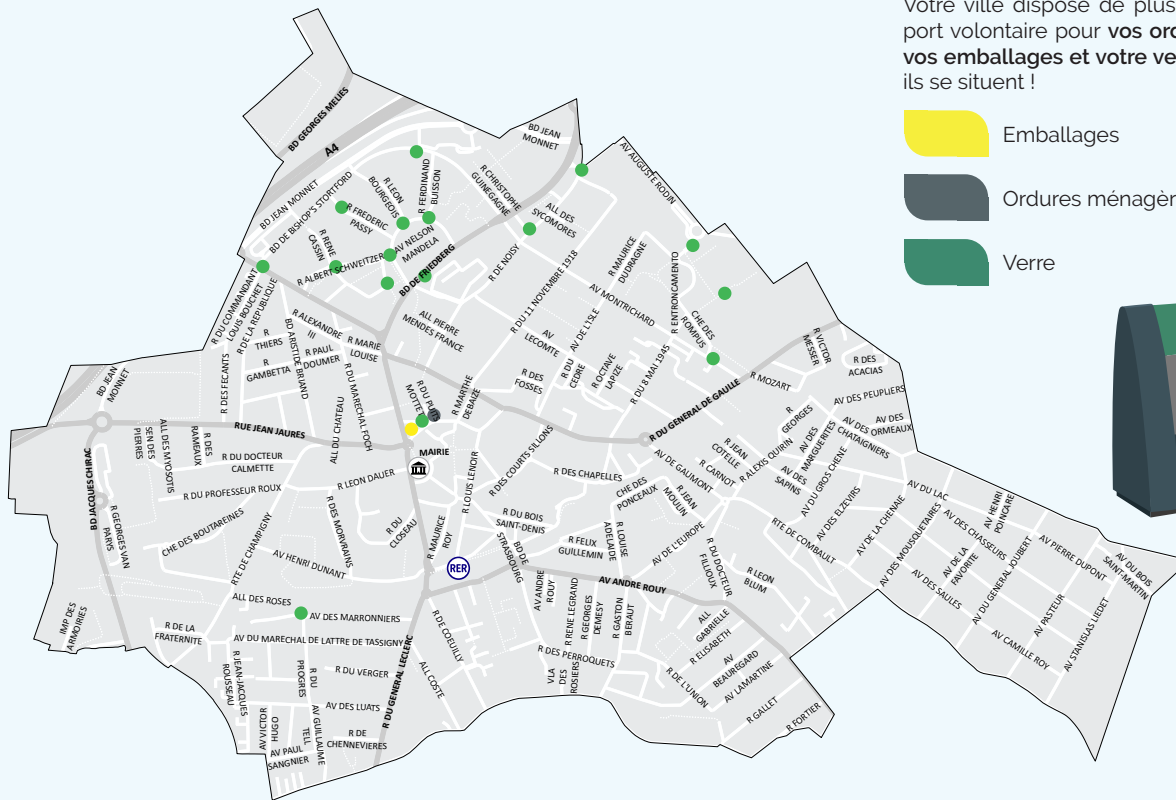
Emballages



Ordures ménagères



Verre



# Collecte des déchets alimentaires

## POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaire déployés sur la ville. Il vous est possible de récupérer un **bioseau** à l'accueil de l'**Hôtel de Ville de Villiers-sur-Marne**, situé rue de l'Hôtel de Ville (aux horaires d'ouverture de la Mairie) ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)



Déchets alimentaires



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?

Rendez-vous page 10 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

# Comment bien trier vos déchets ?

## BAC VERT : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé



Un doute ?  
Scannez-moi !

## BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

## BAC MARRON : VÉGÉTAUX

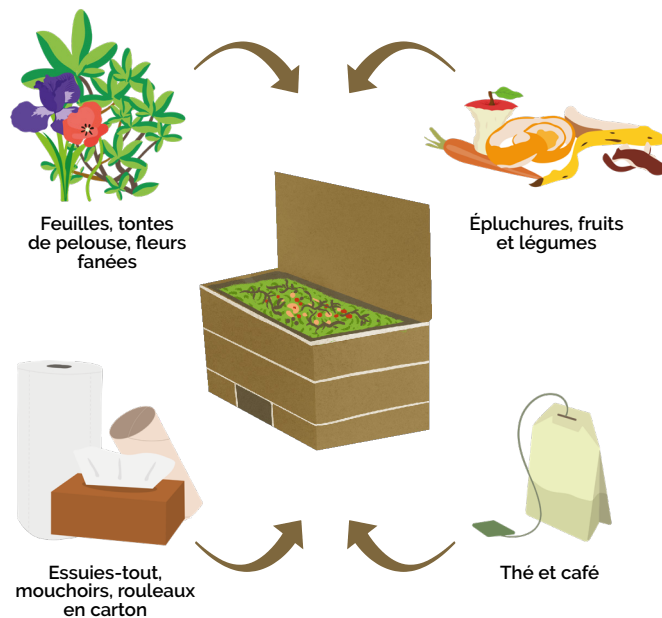
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des branches de 2 cm de diamètre au plus.



## COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [compost@pemb.fr](mailto:compost@pemb.fr)



## POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un bioseau à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Villiers-sur-Marne, situé rue de l'Hôtel de Ville (aux horaires d'ouverture de la Mairie), ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)



## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

# La démarche zéro déchet

## Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



**i** Pour plus de renseignements,  
vous pouvez scanner le QR Code  
ou écrire à [zerodechet@pemb.fr](mailto:zerodechet@pemb.fr)

# La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

## Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant :  
<https://ressourcerie.pemb.fr> !

**i** Pour plus de renseignements,  
vous pouvez scanner le QR Code !



## Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

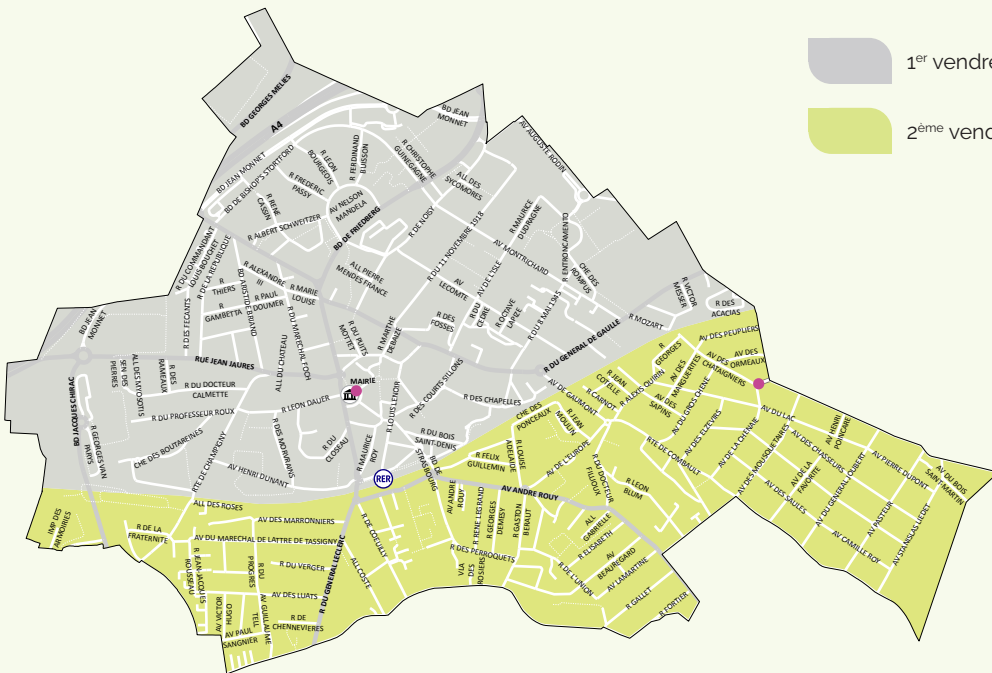
## Longue vie aux objets !

**i** Pour plus de renseignements,  
vous pouvez scanner le QR Code !



# Collecte des encombrants et déchets toxiques

La collecte de vos encombrants se fait tous les **1<sup>ers</sup> vendredis** ou **2<sup>èmes</sup> vendredis du mois** selon votre secteur. Ils sont ramassés le matin de 5h à 13h et doivent être sortis le **jeudi à partir de 19h**. Une collecte sur rendez-vous est également possible (voir page suivante).



1<sup>er</sup> vendredi du mois

2<sup>ème</sup> vendredi du mois



## DÉCHETS TOXIQUES

Vos **déchets toxiques** (solvant, huile usagée, pile, batterie, ampoule, néon, acide, colle, peinture...) sont à porter au "camion planète" :

- Rue Boieldieu, face à la Mairie les **2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanches** du mois et le **2<sup>ème</sup> jeudi** du mois, de 10h30 à 12h30
- Place des Châtaigniers, le **2<sup>ème</sup> jeudi** du mois, de 15h à 17h
- En **déchèterie** (voir page 14 pour les sites et les horaires d'ouverture)

# Collecte des encombrants

## COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à les réparer ou les réemployer (cf. page 10 pour plus de détails).

L'enlèvement de vos encombrants se fait via **ClicRDV** sur :

<https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Votre intercollecteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h**.

Dépôt limité à **50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobilier usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles**.

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...)



# Déchets électriques et électroniques

## DEEE

Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif **Jedonnemonelectromenager.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant : <https://www.jedonnemonelectromenager.fr>



Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrant vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif **Jedonnemontelephone.fr**, mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez-ici :

<https://www.jedonnemontelephone.fr/>

Donnez une nouvelle vie à vos anciens téléphones !

Envoyez-les gratuitement sur



Le réflexe solidaire pour vos mobiles et smartphones.

Vos téléphones feront l'objet d'une remise en état ou seront recyclés.

ecosystem

# Déchèteries du Territoire

## CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h  
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h  
Dimanche : 9h-13h

## FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 33 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h  
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h  
Dimanche : 9h-13h

## PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h  
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h  
Dimanche : 9h-13h

## NOISY-LE-GRAND

- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi et jeudi : 14h-17h30  
Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h & 14h-17h30  
Samedi : 9h-17h30  
Dimanche : 9h-13h30

\* La déchèterie de Noisy-le-Grand est accessible uniquement aux habitants de Bry-sur-Marne et Villiers-sur-Marne.

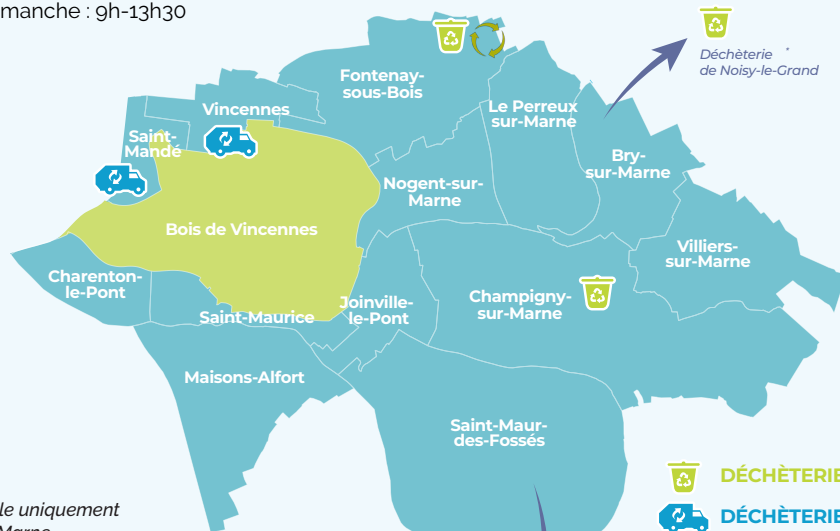
Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière. Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.

i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



🗑️  
Déchèterie \*  
de Noisy-le-Grand

🗑️ DÉCHÈTERIES FIXES

🚚 DÉCHÈTERIES MOBILES

🚚 🗑️ RESSOURCERIE

🗑️ 🗑️  
Déchèterie du Port  
de Bonneuil-sur-Marne  
Ressourcerie



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES  
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois  
13 communes - 520 000 habitants  
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

[www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr)

**Pour tout renseignement, contactez la direction  
de l'Environnement et de la Transition Ecologique  
au 01 48 71 59 13 ou par mail via [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)**